



Une **charte informatique** vise notamment à faire respecter les obligations liées au RGPD. Elle fixe les droits et obligations en matière d'utilisation du système informatique au sein d'une entreprise, d'une administration ou d'une association.

|                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                          |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>Durée :</b>               | <b>½ journée / 1 jours</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                          |
| <b>Public :</b>              | S'adresse à tous salariés amenés à traiter des données pour le compte de son organisme. Sous-traitant, prestataire traitant de données personnelles pour son client, Data Management Platforms, éditeur de solution SaaS, hébergeur de données, responsable de service et personnel en charge des activités de cloud computing, RSSI, responsable. |                                          |
| <b>Pré-requis :</b>          | Aucun. Il est toutefois recommandé d'avoir déjà pris connaissance de la loi Informatique et Libertés.                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Nombre de stagiaires</b><br>De 3 à 10 |
| <b>Objectifs :</b>           | Sensibiliser et améliorer la connaissance des obligations que nous impose la Loi sur l'informatique, les fichiers et les libertés.                                                                                                                                                                                                                 |                                          |
| <b>Référence :</b>           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                          |
| <b>Demandeurs d'emploi :</b> | Contactez-nous pour connaître les remises Pôle Emploi                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Tarifs H.T.</b><br>Standard : 450 €   |
| <b>Lieu :</b>                | Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes, Toulouse et Aix-en-Provence                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                          |

## ■ Dates et horaires

1 jours à définir - De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

## ■ Contenu pédagogique – Programme de la formation Charte informatique

### Introduction : La charte informatique sur les actifs

- Définition des destinataires de la charte informatique
- Définition des actifs
- Sortie des actifs hors site
- Activités prohibées
- Mise à disposition d'actifs et restitution en fin de contrat
- Informatique mobile
- Télétravail
- Accès au réseau
- Procédure de sauvegarde
- Protection antivirus
- Autorisations pour l'utilisation des systèmes d'information
- Protection des ressources sous la responsabilité de l'utilisateur
- Responsabilités d'utilisateur de compte
- Responsabilités relatives au mot de passe
- Transmission des identifiants de connexion

### **Module 1 : Politique du bureau propre et de l'écran verrouillé**

- Politique du bureau propre
- Politique de l'écran verrouillé
- Protection des installations et des équipements partagés

### **Module 2 : Courrier électronique**

- Généralités
- Clôture de compte
- Limites techniques
- Utilisation privée de la messagerie
- Contrôle de l'usage

### **Module 3 : Utilisation d'internet et des réseaux sociaux**

- Réflexions
- Responsabilité
- Conduite irréprochable
- Protection des données personnelles (DPO)
- Protection des droits d'auteur
- Utilisation d'internet à des fins privées
- Pare-feu
- Contrôle de l'usage

### **Module 4 : Utilisation d'internet et des réseaux sociaux**

- Contrôles automatisés
- Incidents
- Communication
- Formalités de publicité et de dépôt auprès des autorités
- En cas de non-respect de la charte
- Les garants de l'application de la charte informatique
- Recours en cas de non-respect de la charte
- Signature de la charte et entrée en vigueur

#### **Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre**

Nous alternerons régulièrement théorie et pratique : chacun dispose d'un poste de travail pour mettre en pratique au fur et à mesure les notions abordées.

#### **Supports pédagogiques**

Il est remis aux stagiaires :

- les logiciels (libres et gratuits), en toute légalité
- le plan de déroulement de la formation
- une bibliographie complète
- des schémas explicatifs (sous forme numérique)

#### **Modalités de suivi et dispositif d'appréciation des résultats :**

Évaluation formative en continu ; Commentaire personnel en fin de formation si souhaité.

Bilan commun le dernier jour.